

N/REF : 26/09/2025 14H16 C:000003 I:02669
V/REF : AC/C29039
V/Email reçu le Vendredi 26/09/2025 a 14H16

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BCN
IMMEUBLE : LE BEAUCHESNE -BCN
2, ALLEE DE TOURVILLE
.
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le

09 Novembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : ALLÉE 2 TOURVILLE - M. MME DEROSIER 06 77 01 73 52
LOGEMENT N° 104116, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE SUITE SURCONSOMMATION D'EAU
Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 04/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE SUR RESEAU EFS
CONSTAT : PAS DE FUITE CONSTATÉE
CONTROLE COMPTEUR
CONSTAT : LE COMPTEUR NE TOURNE PAS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 04/11/25 a 16H41 acasaert@aiguillon.com

2710: MSG REP
2310: MSG REP
2609: MSG REP
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 04/11/25 A 16:40 MME A. CASAERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	2	100,00		100,00
	TOTAL H.T.				100,00
	T.V.A. a 10,00%				10,00
	TOTAL T.T.C.En EURO				<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.